

### **Actions de fleurissement du quartier de Montrapon - Aide de la Ville à la Confédération Syndicale du Cadre de Vie (CSCV)**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Après l'expérience menée en 1988, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie (CSCV) a entrepris au cours du mois de mai 1989, une action de fleurissement des entrées d'immeubles dans le secteur des HLM Observatoire - Bouloie à Montrapon.

Ces actions qui visaient à améliorer le cadre de vie et sensibiliser les habitants (enfants en particulier) ont reçu l'appui logistique et technique du Service Espaces Verts par l'apport de terre, la présence de deux jardiniers, le transport des bacs, etc.

Par ailleurs, cette action rentrait dans le programme 1988 du Protocole Environnement État - Ville au titre Subvention d'équipements pour le fleurissement de quartier, permettant l'acquisition des bacs à fleurs.

Sur avis favorable unanime de la 10<sup>ème</sup> Commission, le Conseil Municipal est appelé :

1. à approuver cette aide à la Confédération Syndicale du Cadre de Vie,
2. à verser à cette association la subvention de 20 000 F, correspondant à l'acquisition des bacs à fleurs, dont le montant sera imputé au chapitre 914/130.84008.31200 après transfert du crédit de même montant prévu au BP 1989 chapitre 901.5.130.84008.31200.

Après en délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.